



ÉLECTIONS MODE D'EMPLOI



Du 4 septembre au 20 octobre 2023, vous allez organiser les élections du **CONSEIL MÉTROPOLITAIN DES JEUNES** au sein de votre collège.

Votre jeune élu·e sera le ou la représentant·e de votre établissement au sein de la Métropole de Lyon et pourra participer à une aventure démocratique et citoyenne exceptionnelle, à relayer auprès de toutes et tous.

MÉTROPOLE

GRAND LYON



ÉLECTIONS MODE D'EMPLOI

1

DÈS MAINTENANT

Sensibilisez les élèves de 4^e !

Un kit vous a été adressé pour vous aider à présenter le COMET Jeunes aux élèves de 4^e, concerné-e-s par ces élections. Vous y trouverez :

- Des affiches « élections » à apposer dans le collège (panneaux d'affichage, classes, CDI ou tout autre endroit que vous jugerez approprié).
- Des dépliants « Le guide COMET JEUNES » à remettre aux élèves de 4^e à l'issue de la réunion de présentation.
- Le magazine des jeunes élu du mandat précédent.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter au 04 26 83 98 96 ou par mail :

- ▶ mdurousettillet@grandlyon.com (Responsable Service Actions Éducatives)
- ▶ comet-jeunes@grandlyon.com

Incitez les candidat-e-s à faire campagne auprès de leurs camarades, en leur montrant les réalisations du précédent mandat (comet.blogs.laclassed.com, rubrique anciens mandats).



Ils y découvriront les projets portés par les élus et les temps forts qui ont marqué leur mandat, comme les visites du siège de l'ONU et du Parlement européen.

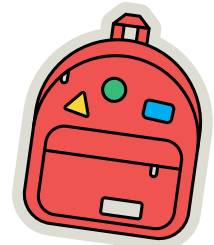
2

DU 4 SEPTEMBRE AU 20 OCTOBRE 2023

Campagne d'élection du COMET JEUNES

Un-e seul-e élève doit être élu-e par collègue.

Vous avez 1 mois et demi pour organiser les élections.



Procédez aux élections au jour et à l'heure qui vous conviennent le mieux, entre le 4 septembre et le 20 octobre. Vous pouvez, par exemple, profiter du temps des élections des délégués de classe ou de celles des Conseils de Vie Collégienne pour faire élire votre représentant-e métropolitain.



3

JUSQU'AU 20 OCTOBRE

Envoi de la candidature COMET

Une fois élu, votre collégien devra remplir sa profession de foi en ligne en se rendant sur le site : www.comet.blogs.laclassse.com en présence de la référente ou du référent adulte COMET de votre collège.

4

DEBUT NOVEMBRE

Jury de sélection COMET, si nécessaire

Les 40 meilleures candidatures seront retenues, après examen des professions de foi et des motivations de chaque candidat.

5

DU 5 AU 15 NOVEMBRE

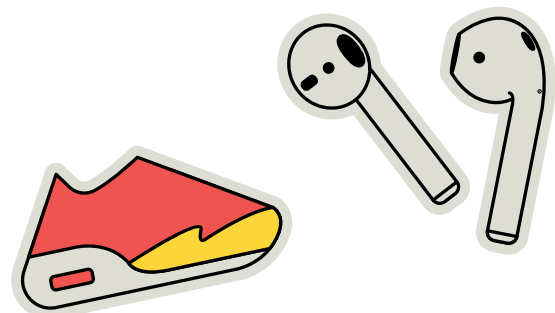
Envoi du dossier d'inscription à votre jeune élu·e

Vous serez informé de la sélection de votre représentant et recevrez un dossier administratif à lui faire remplir et retourner à la Métropole de Lyon.

6

15 NOVEMBRE

Commission plénière d'ouverture



www.grandlyon.com
comet.blogs.laclassse.com

Métropole de Lyon
20 rue du Lac - CS 33569
04 78 63 40 40

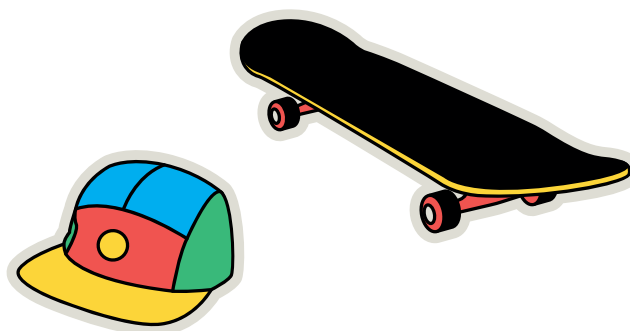
MÉTROPOLE

GRAND

LYON

Règlement des élections

- Seul-e-s les élèves de classes de 4^e sont appelé-e-s à voter pour élire leur représentant-e COMET Jeunes, parmi les élèves de 4^e ayant candidaté.
- Pour être éligibles, les élèves doivent remplir les 3 conditions suivantes :
 - ▶ Habiter une des 59 communes de la Métropole de Lyon.
 - ▶ Être en classe de 4^e.
 - ▶ Accepter de se rendre disponible aux dates de réunion du COMET Jeunes (une à deux fois / mois le mercredi après-midi, hors vacances scolaires).
- Chaque collège élit un-e seul-e représentant-e.



POUR TOUTE INFORMATION

N'hésitez pas à nous contacter !

Marie DUROUSSET-TILLET
mduroussettillet@grandlyon.com
04 26 83 98 09

MÉTROPOLE DE LYON
20, rue du Lac
CS 33569
69505 Lyon Cedex 3
www.grandlyon.com

